

Paris, le 23 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

**DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR LA PREFECTURE DE POLICE
A L'OCCASION DU 55^e SALON DE L'AGRICULTURE**

Le **55^e Salon International de l'Agriculture** se tiendra dans la Capitale sur le site du Parc des Expositions de la porte de Versailles (15^e), **du samedi 24 février au dimanche 4 mars 2018, entre 9 heures et 19 heures, et jusqu'à 23 heures le vendredi 2 mars 2018.**

Un public nombreux est attendu à cette occasion.

En raison de travaux de rénovation du site, les possibilités de stationnement dans les parkings du Parc des Expositions sont réduites et il est fortement conseillé aux visiteurs de privilégier les transports en commun.

Afin de garantir le bon déroulement de l'événement et prévenir les troubles à l'ordre public, un dispositif de sécurisation et de circulation spécifique est mis en place.

► **Dispositif de sécurisation :**

→ **Plus de 2000 policiers, de la préfecture de Police et des unités de forces mobiles,** seront engagés sur le dispositif ;

→ Chaque jour, ces effectifs, appuyés par l'utilisation de la vidéoprotection et en contact permanent avec les organisateurs, sécuriseront le site du Parc des Expositions et ses abords ainsi que les stations de transports en commun le desservant.

→ Des policiers seront également positionnés sur les points d'entrée du Parc des Expositions aux fins de contrôle des accès dans l'enceinte.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

► **Dispositif de circulation :**

→ Tous les jours, **dès 8 heures**, des difficultés de circulation importantes sont à prévoir au niveau du boulevard périphérique entre la porte de Sèvres et la porte de Brancion ainsi que sur les boulevards des Maréchaux.

→ Un service particulier sera mis en place afin de fluidifier la circulation et de faire respecter les diverses interdictions de stationnement et de circulation qui seront prises à cette occasion :

- Interdiction de stationnement :

Du samedi 24 février 6 heures au dimanche 4 mars à 21 heures, le stationnement sera interdit sur les voies suivantes :

Avenue de la porte de la Plaine (partie comprise entre la place Amédée Gordini et la place des Insurgés de Varsovie ; , place Amédée Gordini ; place des Insurgés de Varsovie.

- Interdiction de circulation sur la bretelle de sortie porte de la Plaine du boulevard périphérique intérieur:

Du vendredi 23 février de 7 heures à 20 heures, pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes ;

Du samedi 24 février au samedi 3 mars de 7 heures à 20 heures et le **dimanche 4 mars de 7 heures à 15 heures** pour les autocars ;

Le dimanche 4 mars 2018 de 15 heures à minuit pour l'ensemble des véhicules à l'exception des véhicules d'urgence.

La préfecture de Police conseille

aux visiteurs de privilégier les transports en commun pour se rendre à ce salon

et aux automobilistes de contourner très largement la zone concernée.